

Plan stratégique 2020-2025 - Tableau Synoptique

Mission

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner.

Vision

Être reconnue comme une référence en matière d'évaluation en raison de son expertise, de la qualité de ses pratiques et de la portée de ses travaux, qui contribuent au développement continu de la qualité de l'enseignement collégial.

Valeur

Impartialité, rigueur, respect, collaboration

Enjeu 1

Amélioration continue des pratiques d'évaluation

Orientation	Objectif	Indicateur	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025
1. Maintenir l'expertise de pointe de la Commission	1.1 Assurer la conformité des pratiques d'évaluation de la Commission au regard des standards internationaux de l' <i>International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education</i> (INQAAHE)	1. Obtention d'une nouvelle accréditation quinquennale de l'INQAAHE					
	1.2 Assurer la contribution d'experts aux travaux de la Commission	2. Taux de disponibilité des experts	70 %	70 %	70 %	70 %	70 %
2. Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collèges	2.1 Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collèges	3. Taux de satisfaction des collègues par rapport à la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence	60 %	65 %	65 %	65 %	70 %
	2.2 Assurer l'adéquation des outils d'autoévaluation aux besoins des collègues	4. Taux d'appréciation des outils d'autoévaluation par les collègues	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
	2.3 Diversifier l'accompagnement auprès des collègues, notamment par le recours à des services numériques	5. Taux d'appréciation des stratégies d'accompagnement par les collègues	75 %	80 %	82 %	84 %	85 %
		6. Taux de satisfaction des participants aux rencontres de groupe par visioconférence	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %

Enjeu 2

Rayonnement de la Commission

Orientation	Objectif	Indicateur	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025
3. Promouvoir les travaux de la Commission	3.1 Faire connaître davantage la Commission auprès des acteurs du milieu collégial	7. Taux de satisfaction des acteurs du milieu collégial relatif aux activités d'information	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
	3.2 Accroître la visibilité de la Commission	8. Taux de croissance annuel de la fréquentation du site Internet de la Commission Mesure de départ : 24 000 visiteurs différents	+10 %	+10 %	+10 %	+10 %	+10 %

